

**52ème Session Ordinaire de la Conférence Générale  
de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique**

-----

**Déclaration de S.E. Monsieur Youssoufou BAMBA  
Ambassadeur, Représentant Permanent de la République de  
Côte d'Ivoire auprès de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique**

**Vienne, 03 Octobre 2008**

-----

Monsieur le Président,

Permettez-moi au nom de la délégation qui m'accompagne, de m'associer à mes illustres devanciers pour présenter mes vives félicitations à votre pays, à vous-même et aux autres membres de votre bureau pour votre brillante élection à la Présidence de cette 52<sup>e</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). La Côte d'Ivoire se réjouit de travailler sous votre présidence et est convaincue que sous votre houlette, les résultats de nos délibérations auront un impact décisif sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique dans le monde. Je tiens donc à vous assurer de la collaboration de la délégation que j'ai l'honneur de conduire, pour le succès de cette Conférence.

Ma délégation se réjouit de l'adhésion du Royaume du Lesotho, de l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Sultanat d'Oman, comme nouveaux Etats Membres de l'Agence, et leur souhaite la bienvenue.

Monsieur Le Président,

Je souhaiterais saisir cette opportunité au nom de la délégation ivoirienne pour saluer la présentation du Directeur Général de l'AIEA lors de la séance inaugurale. Nous nous réjouissons des mesures prises et des actions entreprises au cours de l'année par l'Agence pour :

- renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique, de la sûreté du transport et de la gestion des déchets,
- la protection contre le terrorisme nucléaire,
- le renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires notamment les applications pour la santé humaine, l'alimentation et l'agriculture, les ressources en eau et l'environnement.

A cet effet, permettez-moi de préciser que depuis 1963, date d'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'AIEA, la Côte d'Ivoire a élaboré et mis en œuvre, avec la coopération de l'Agence, de nombreux projets sur la production et la santé animales, sur le développement et l'amélioration du rendement des produits agricoles, sur les différents domaines de la santé humaine et sur l'environnement. Ces projets ont été menés avec succès au profit de nos populations.

Dans le domaine de l'énergie, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre un vaste programme de mise en valeur de ses ressources hydriques et minières pour satisfaire ses besoins énergétiques. Ces besoins de plus en plus importants avec le développement industriel du pays, les exigences de progrès social des populations et les effets des changements climatiques, ont mis à nu l'insuffisance des ressources, notamment le gaz naturel, qui soutenaient la production énergétique du pays.

La recherche de solutions durables en matière de fourniture d'énergie a fait prendre au Gouvernement la décision ferme de se tourner vers les projets électronucléaires qui, certes, nécessitent la mobilisation d'importantes ressources liées aux infrastructures mais apparaissent comme une solution incontournable.

C'est pourquoi la Côte d'Ivoire déploie des efforts pour renforcer la coopération avec l'Agence.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire entend réaffirmer son adhésion totale aux objectifs de l'AIEA et ne ménagera aucun effort pour participer activement à la promotion de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire et au renforcement du régime de non prolifération. Je tiens ici à exprimer l'engagement ferme de mon pays à oeuvrer solidairement et en complète synergie avec l'ensemble de la communauté internationale, pour l'instauration de la paix, de la sécurité et de la prospérité.

Le désarmement et la non-prolifération nucléaires restent des tâches continues. Le Traité de Non-prolifération des armes nucléaires demeure le fondement du régime international de non-prolifération nucléaire, et nous osons espérer que les négociations en cours permettront à la communauté internationale de continuer à avancer vers une mise en œuvre pleine dudit traité, qu'il s'agisse du désarmement, de la non-prolifération, des accords de garanties y relatifs, ou du développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire se réjouit de ce que sa proposition de signer un protocole additionnel à son accord de garanties dans le cadre du TNP ait été approuvée.

Monsieur le Président,

La communauté internationale accorde depuis le début de la décennie, un intérêt croissant aux problématiques du développement, de l'éradication de la pauvreté et de la protection de l'environnement.

Je tiens à vous signifier que mon gouvernement a soumis à l'approbation de l'Agence des programmes d'assistance au développement durable et à fort impact socio-économique sur la population, et permettant, à terme, la réduction de la pauvreté. Il me plaît ainsi d'exprimer notre soutien au développement croissant de projets de coopération technique dans les domaines :

- de la santé humaine,
- de la production et de la santé animale,
- du contrôle non destructif et du contrôle de qualité,
- des sciences et applications nucléaires,
- de la radioprotection, de la sûreté radiologique et des déchets.

Cette politique a permis le renforcement des capacités des ressources humaines dans mon pays et nous nous réjouissons des résultats obtenus.

Le Gouvernement souhaite capitaliser ces résultats, notamment par le renforcement du cadre législatif et réglementaire qui constitue la première étape de notre vision de développement en matière nucléaire. La prochaine étape consistera à la création de la Commission Nationale de l'Energie Atomique, de l'Organe de Régulation ayant en son sein un centre de radioprotection performant et par la mise à la disposition de nos populations d'un centre de radiothérapie.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie globale de la Cote d'Ivoire sur la Réduction de la Pauvreté, ce qui oblige à recentrer la coopération à travers le Programme Cadre National dont l'élaboration est en cours.

Je voudrais ici exprimer toute la gratitude de mon Gouvernement pour l'appui dont il a bénéficié et qu'il continue de bénéficier de la part de l'Agence.

Monsieur le Président,

Il m'est agréable de souligner, à ce stade de mon propos, les efforts consentis par le Gouvernement de mon pays pour éponger la totalité de ses arriérés s'agissant des Dépenses de Programme Recouvrables.

Le règlement de notre contribution aux Fonds de Coopération Technique est en cours.

Monsieur le Président,

La Communauté internationale accorde depuis quelques temps, un plus grand intérêt aux problématiques de l'environnement et du trafic illicite de substances toxiques et radioactives.

Nous pensons que l'Agence devrait redoubler d'efforts pour prévenir les risques d'émanation radiologique, remédier aux contaminations dues aux sources de rayonnement ionisant, et protéger l'environnement des sites miniers et marins.

Nous invitons les services compétents de l'Agence à envisager l'utilisation de techniques adaptées pour apporter des solutions dans le domaine de la gestion des risques environnementaux. La récente affaire des déchets toxiques qu'a connue mon pays démontre la fragilité de nos infrastructures et des moyens de contrôle.

Enfin, Monsieur le Président,

S'agissant du Programme AFRA, nous pensons que les efforts mis en œuvre ont permis de consolider la coopération technique entre les Etats Membres, de développer les capacités en ressources humaines nationales et régionales dans les domaines de la science et de la technologie nucléaires, et doivent être encouragés.

Nous pensons que ce programme joue un rôle capital dans la mobilisation des ressources et des expertises régionales pour affronter les défis auxquels font face les pays africains et constitue aussi un cadre idéal pour le développement et le renforcement des capacités nationales propres. Nous nous engageons à renforcer notre collaboration dans ce domaine et à une plus grande implication de nos institutions nationales dans sa mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, permettez-moi de saisir l'opportunité que m'offre cette tribune pour renouveler les remerciements du Gouvernement et du Peuple Ivoiriens au Directeur Général, au Département de la Coopération Technique et particulièrement à la Section Afrique pour l'excellente collaboration durant toute l'année, et pour leur disponibilité.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre attention.